



179
PROCÈS-VERBAL
DE CONTRÔLE TECHNIQUE

AUTOSUR

N° d'imprimé : S 638351021

NATURE DU CONTRÔLE		(3) DATE DU CONTRÔLE		N° DU PROCÈS-VERBAL	
Contrôle technique périodique		12/12/2025		25088717	
(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE		(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ			
Défavorable pour défaillances majeures		Défaillance(s) majeure(s) 1.1.14.a.2. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour usé, AVG,AVD. 4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences, AVG.			
(8) LIMITÉ DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ		11/02/2026			
NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE		Contre visite			
IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE					
N° D'AGRÉMENT : S013S227					
(9) RAISON SOCIALE : MARIGNANE AUTO BILAN					
(3) COORDONNÉES : Tel. : 0442888800 Espace Carthage 13700 MARIGNANE					
(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR					
N° D'AGRÉMENT : 013S1363 SIGNATURE : 					
IDENTIFICATION DU VÉHICULE					
(2) Immatriculation et pays		Date de 1 ^{ère} mise en circulation			
FX-578-SG (F)		10/03/2021		10/03/2021	
Marque		Désignation commerciale			
RENAULT		MEGANE			
(1) N° dans la série du type (VIN)		(5) Catégorie internationale		Genre	
VF1RFB00867129409		M1		VP	
Type/CNIT		Énergie			
M10RENVPC98J152		GO			
Document(s) présenté(s)					
Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice					
(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ		MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES			
79793		AVANT			
INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE		ARRIÈRE			
PROCÈS-VERBAL N° :		G D G D			
DATE :					
N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :					
Ripage (-8 à +8m/km): +9.0m/Km Dissymétrie suspension ($\leq 30\%$): 6% 6% Forces verticales : 913daN 537daN Frein de service : Forces de freinage : 325daN 317daN 194daN 200daN Déséquilibre (<20%): 3% 3% Forces de freinage (efficacité) : 325daN 317daN 194daN 200daN Taux d'efficacité ($\geq 58\%$): 71% Frein de stationnement : Taux d'efficacité ($\geq 18\%$): 22% Emissions à l'échappement : Opacité des fumées (0.51m-1): C1: <0.10m-1 C2: <0.10m-1 Feux de croisement (-2,5% à -0,5%) -0.2% -1.0% Feux de brouillard avant(-3,5% à -1,0%) +0.3% -0.4%					